



École Antoine-Girouard
650, rue Antoine-Girouard
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre
de services scolaire
des Patriotes
Québec

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance virtuelle TEAMS du Conseil d'établissement du 25 janvier 2022, à 18h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS (13) :

Madame Sophie Deschamps, présidente
Madame Andréa Haristoy, membre parent
Madame Karen Brassard, membre parent
Madame Cynthia D'Itri, membre parent
Madame Geneviève Goyette, membre parent, substitut
Madame Pascale Darveau, enseignante
Madame Nadine Bergeron, enseignante
Monsieur Luc Lapierre, enseignant
Madame Hélène Éthier, technicienne au service de garde
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien
Madame Mélissa Benoit (public)
Madame Sophie Labrèche (public)
Madame Sylvie Landry, directrice

ABSENCE SIGNIFIÉE (1) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, vice-président;

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum;**
Madame Deschamps constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 32.
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire;**
Madame Hélène Éthier s'offre pour être secrétaire de la présente séance.
3. **Revue et adoption de l'ordre du jour;**
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-17

4. Revue et approbation du procès-verbal du 19 octobre 2021 et du 23 novembre 2021;

Il est demandé de corriger les absences sur le procès-verbal du 23 novembre 2021. Il faut ajouter madame Geneviève Goyette. Le procès-verbal sera corrigé comme demandé.

Il est proposé par monsieur Luc Lapierre de les adopter ainsi sachant que la correction sera faite. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-18

5. Suivi à la dernière rencontre : suivi aux questions sur le budget;

Le suivi sera fait à la prochaine rencontre.

6. Parole au public :

Madame Mélissa Benoit offre ses félicitations pour l'équipe d'enseignant pour l'enseignement à distance et le service de garde pour son engagement envers nos élèves.

Madame Sophie Labrèche, mère d'Arthur Picard désire attirer l'attention de la direction sur la dangerosité du débarcadère. Elle mentionne que le débarcadère d'autobus n'est pas très sécuritaire et la circulation y est très rapide sur la rue de la Blanche-Herbe à la sortie des classes. Mme Landry désire répondre et mentionne qu'elle a fait la demande à la ville de Boucherville en 2020-2021 pour marquer l'emplacement du débarcadère au sol par des hachures sur l'asphalte et faire installer des balises au début et à la fin de la zone afin de rendre ce secteur plus visible. Aussi, elle a demandé l'ajout d'une brigadière près de la rue Augustin-Quintal, mais les demandes ont été refusées par lettre le 23 juin 2021. Mme Landry a informé les ressources matérielles du CSSP qu'elle serait interpellée à ce sujet et qu'elle allait en parler ce soir au C.É., car la situation problématique n'est pas résolue. Mme Landry demande aux parents de s'adresser à la ville de Boucherville pour leurs démarches, puisque ce qui devait être fait au niveau de l'école a déjà été fait.

Les parents sont satisfaits de la réponse et des démarches faites par la direction. Ils parlent de faire une pétition et d'aller au conseil municipal.

7. Points d'information et de décision:

7.1. Grille-matière 2022-2023, approbation ;

Madame Landry expose les choix faits par les enseignantes en fonction de la répartition du temps alloué à chaque matière. Elle attire l'attention sur le choix des enseignantes du second cycle pour l'uniformisation du temps d'enseignement en musique et en anglais. Une question est adressée à madame Landry par madame Karen Brassard quant au temps d'enseignement au préscolaire ceci en lien avec les périodes de spécialistes. Elle répond que le temps de présence des enseignantes titulaires est différent depuis la signature de la nouvelle convention collective. Elle fera le suivi avec les ressources éducatives pour vérifier s'il y a une erreur dans le tableau.

Madame Nadine Bergeron propose l'adoption de la grille-matière telle que présentée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-19

7.2. Choix du traiteur pour l'an prochain, information;

Madame Landry informe les membres du Conseil que nous avons un contrat avec le même service de traiteur, *Les Petits Chefs*, depuis plusieurs années. Celui-ci doit changer après 3 ans d'utilisation, ceci en vertu de la loi sur l'attribution des contrats par les organismes publics. Nous devons donc changer de traiteur pour 2022-2023. Différentes alternatives seront étudiées par madame Landry et madame Éthier. Nous vous ferons part du choix qui aura été fait au prochain C.É.

- 7.3. Fournisseur photo scolaire, choix pour l'an prochain, commentaires et informations;**
Mme Landry est déçue des services du photographe scolaire qui a fait les photos cette année, ceci autant des photos que du service à la clientèle. Elle songe à utiliser à nouveau La Photo Repensée, soit le fournisseur utilisé pour l'année scolaire 2020-2021.

Des parents s'expriment en lien avec leur expérience et mentionnent des déceptions quant à l'offre de poses, les choix artistiques des poses plutôt statiques, le service après-vente, l'attente plutôt longue pour une réponse. Il est clair qu'un changement de photographe s'impose.

La décision sera prise rapidement pour réserver une date en septembre. Mme Goyette demande de s'assurer que le futur photographe n'aura pas de pose « non genrée » et qu'il offrira aux parents plus de 4 poses pour chaque élève, avec au moins un forfait de photos à prix plus abordable. L'OPP sera mandaté pour vérifier les informations (Mme Haristoy verra avec les membres de l'OPP) et les soumettra à la direction. Celle-ci décidera et nous informera au prochain C.É.

- 7.4. Service aux dîneurs, bonifié ou non, planification du sondage, décision;**
Mme Landry fera une rencontre virtuelle pour tous les parents de l'école, afin de les informer de l'ensemble des services disponibles (service de garde régulier, sporadique et dîneurs) et des différences entre chacun des services. Ceci permettra de faire un meilleur choix pour leurs besoins. Mme D'Itri demande de changer la formulation du sondage pour que ce soit davantage compris par les parents.

Madame Sophie Deschamps propose de refaire un sondage auprès des parents en février. Adopté à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-20

- 7.5. Calendrier éducation à la sexualité, présentation;**
Mme Landry présente le calendrier d'enseignement des contenus en éducation à la sexualité. Nous vous référons à ce calendrier en annexe de ce procès-verbal.
- 7.6. Plan de contingence et retour à l'école ;**
Madame Landry explique qu'en contexte de grande propagation du virus Omicron et Covid, en contexte de pénurie de personnel et en fonction du retour à l'école en présence en janvier, la direction devait préparer un plan de contingence. Celui-ci a pour but de prévoir les séquences de remplacement pour tous les corps d'emploi. Pour répondre à cette demande, un sondage a été fait auprès de l'ensemble du personnel de l'école, tout corps d'emploi confondu. Cela nous a permis de recueillir les volontaires et les plages horaires de disponibilité. Nous sommes prêts en cas d'un nombre important d'absences du personnel à cause de la Covid.
- 7.7. Parole au public;**
Madame Labrèche nous remercie.
- 7.8. Parole à la représentante du service de garde;**
SDGU : chaque jour sera facturé à 8,55\$, tarif régulier pour les élèves qui l'ont fréquenté.
- Journée pédagogique du 27 janvier : Le service de garde sera ouvert et environ 135 élèves y sont inscrits, c'est le plus grand nombre d'inscriptions depuis septembre.
- Mme Éthier propose que le C.É. commence à 18h00 pour les 5 dernières séances, mais il n'y a pas de majorité intéressée à ce changement. Cela demeurera à 18h30.
- 7.9. Parole aux membres du Conseil d'établissement;**
Aucune prise de parole par les membres.
-

7.10. Parole à la direction

Madame Landry offre ses souhaits de bonne année à l'ensemble des membres du CÉ et réitère qu'il est vraiment agréable de collaborer avec le C.É. et les parents.

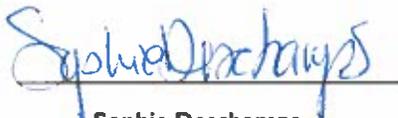
8. Correspondance;

Il n'y a aucune correspondance.

9. Levée de la séance;

Monsieur Luc Lapierre propose la levée de la séance à 20h24. Adoptée à l'unanimité.

CÉ-2021-2022-21


Sophie Deschamps
Présidente


Sylvie Landry
Directrice